

CDL-UD(2020)002prog

Or. Fr.

**COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT  
(COMMISSION DE VENISE)**

en coopération avec

**LE MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES  
ET DE LA REFORME DE L'ADMINISTRATION DU ROYAUME DU MAROC**

**11<sup>e</sup> Séminaire régional UniDem Med  
pour les hauts cadres de l'administration**

**“ VERS UNE ADMINISTRATION  
ORIENTEE VERS LES USAGERS ”**

**Vidéoconférence, Maroc**

**13 – 15 octobre 2020**

**PROGRAMME**

Financé  
par l'Union européenne  
et le Conseil de l'Europe



UNION EUROPÉENNE

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Mis en œuvre  
par le Conseil de l'Europe

**Mardi, 13 octobre 2020**

9h30 - 9h45 Mots de bienvenue

**M. Ahmed LAAMOUMRI**, Secrétaire général, Département de la réforme de l'administration, Ministère de l'économie, des finances et de la réforme de l'administration, Maroc

**M. Philip MIKOS**, Ministre-Conseiller, Chef de la coopération, Délégation de l'Union européenne au Maroc

**Mme Simona GRANATA-MENGHINI**, Directeur ad intérim, Secrétaire de la Commission de Venise (a. i.)

**Mme Nadia BERNOUSSI**, Professeure de droit constitutionnel, Université Mohammed V de Rabat, Membre de la Commission de Venise au titre du Maroc

**THEME 1 : VERS UNE FONCTION PUBLIQUE QUI PROTEGE LES DROITS DES CITOYENS : DROIT D'ACCES A L'INFORMATION ET PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES**

09h45 - 11h45 Première session

La première session examinera les questions de protection des données personnelles dans la gestion des affaires publiques. Seront traités également les standards nationaux et internationaux tels que la Convention du Conseil de l'Europe pour la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel (STCE n°223). Quelles sont les meilleurs exemples en termes de pratiques administratives et comment ses pratiques améliorent la crédibilité et l'intégrité de la fonction publique ?

Intervenants

**M. Jean-Philippe WALTER**, Commissaire à la protection des données, Conseil de l'Europe

**M. Omar SEGROUCHNI**, Président, Commission Nationale de contrôle de la protection des Données à caractère Personnel (CNDP), Maroc

Modérateur :

**Mme Nadia BERNOUSSI**, Professeure de droit constitutionnel, Université Mohammed V de Rabat, Membre de la Commission de Venise au titre du Maroc

*Discussion générale*14h30 - 17h00 Deuxième session

La deuxième session se penchera sur les principes d'accès à l'information au sein de l'administration publique en lien avec l'open data. Le droit d'accès à l'information joue un rôle essentiel pour améliorer la transparence de la fonction publique auprès des citoyens et consolider la culture de bonne gouvernance. Comment s'assurer de la mise en œuvre efficace des dispositions juridiques contenues dans les lois fondamentales et les traités internationaux et quelles sont les bonnes pratiques sur le

plan national en termes d'accès à l'information et open data ? La session servira également à présenter les normes du Conseil de l'Europe dans le domaine de l'accès à l'information (STCE n°205 / Convention sur l'accès aux documents publics)

Intervenants :

**M. André OUMET**, Professeur associé, Faculté de droit, Université de Sherbrooke, Québec, Canada

**M. William GILLES**, Maître de conférences, Droit public, Université Paris I, Panthéon-Sorbonne, France, Président, BeRecht Avocats

**M. Hatim MOURADI**, Chef de la division de l'innovation et des programmes de modernisation, Département de la réforme de l'administration, Ministère de l'économie, des finances et de la réforme de l'administration, Maroc

Modérateur :

**Mme Nadia BERNOUSSI**, Professeure de droit constitutionnel, Université Mohammed V de Rabat, Membre de la Commission de Venise au titre du Maroc

*Discussion et conclusions de la journée*



**Mercredi, 14 octobre 2020**

**THEME 2 : GESTION PAR LA QUALITE : VECTEUR DE MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE**

09h30 - 11h30 Troisième session

La troisième session mettra l'accent sur **l'utilisation des nouvelles technologies pour améliorer la qualité des services publics**. Quelles sont les meilleures pratiques en matière de digitalisation de services administratifs et de mutualisation des efforts au niveau de l'Etat (**portails internet intégrés, guichets uniques, maisons de services etc.**) et quel est l'impact sur la gestion administrative et y compris sur la gestion des ressources humaines ?

Intervenants

**M. Fernando de PABLO MARTIN**, Directeur du bureau numérique - Madrid, en charge de la transformation numérique, du gouvernement numérique et de la politique des données de la Ville de Madrid, Espagne

**Mme Samia CHAKRI**, Directrice des Systèmes d'Information, Département de la Réforme de l'Administration, Ministère de l'Economie, des finances et de la réforme de l'administration, Maroc

Expérience nationale - Palestine<sup>1</sup>

**Mme Rima AL-ASHQAR**, Directeur suivi et évaluation, Administration générale en charge du recrutement, Conseil général du personnel

<sup>1</sup> Cette dénomination ne saurait être interprétée comme une reconnaissance d'un État de Palestine et est sans préjudice de la position de chaque État membre du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne sur cette question.

Expérience nationale -Tunisie

**Mme Rim GARNAOUI**, Directeur, Conseiller des Services Publics, Unité de l'administration électronique, Ministère de la fonction publique et de la gouvernance Présidence du Gouvernement, Services du Ministre chargée de la fonction publique

**Mme Sonia GHARBI**, Sous-Directeur, Conseiller des Services Publics, Unité de l'administration électronique, Présidence du Gouvernement, Services du Ministre chargée de la fonction publique

Modérateur :

**Mme Nadia BERNOUSSI**, Professeure de droit constitutionnel, Université Mohammed V de Rabat, Membre de la Commission de Venise au titre du Maroc

*Discussion générale*

14h30 - 16h30

Suite de la troisième sessionExpérience nationale – Egypte

**Mme Ghada LABIB**, Vice-Ministre du développement institutionnel, Ministère des communications et des technologies de l'information (MCIT)

Expérience nationale – Algérie

**M. Miloud CHEBBAB**, Directeur au ministère des transports

Quatrième session

La quatrième session sera consacrée à l'examen des moyens et des bonnes pratiques pour mesurer la **performance du secteur public** en lien avec la mise en œuvre de la démarche qualité au sein de l'administration. Les participants vont présenter les caractéristiques de la performance du secteur public, discuter des indicateurs d'évaluation et de la manière pour concilier performance et qualité. La mise en œuvre de la démarche qualité et contribue-t-elle à la modernisation de l'Etat et avec quel effet sur les attentes des citoyens ?

Intervenants

**M. Lech MARCINKOWSKI**, Conseiller principal, SIGMA, OCDE

**Mme Ikram HIMMI**, Division de la simplification des procédures et l'appui de l'éthique, Département de la Réforme de l'Administration, Ministère de l'économie, des finances et de la réforme de l'administration, Maroc

Modérateur :

**Mme Nadia BERNOUSSI**, Professeure de droit constitutionnel, Université Mohammed V de Rabat, Membre de la Commission de Venise au titre du Maroc

*Discussion et conclusions de la journée*

**Jeudi, 15 octobre 2020****THEME 3 : DEONTOLOGIE ET FONCTION PUBLIQUE : RENOUER LE LIEN AVEC LES CITOYENS**09h30 – 11h30 Cinquième session

La 5<sup>ème</sup> session va examiner la gestion des ressources humaines (GRH) à la lumière de la promotion de la culture de la déontologie. Seront traitées en particulier les questions liées à l'intégrité, la probité, les conflits d'intérêts, la protection des lanceurs d'alertes et la représentation équilibrée entre hommes et femmes. Quelles sont les moyens existants (lois, chartes de déontologie etc.) et les bonnes pratiques permettant d'impliquer davantage les fonctionnaires dans les processus de réforme en vue de l'amélioration de l'action publique et la confiance de la part des citoyens ?

Intervenants

**M. Richard MARTINEZ**, Juriste, Consultant indépendant

**Mme Rabha ZEIDGUY**, Professeure de Droit, Maroc

Expérience nationale – Jordanie

**Mme Ruba SADER**, Chef du département sensibilisation du public, Commission de l'intégrité et l'anti-corruption

Modérateur :

**Mme Nadia BERNOUSSI**, Professeure de droit constitutionnel, Université Mohammed V de Rabat, Membre de la Commission de Venise au titre du Maroc

Discussion11h30 - 12h00 Conclusions générales, mots de clôture

**Mme Sarah LAMRANI**, Directrice des études de la communication et de la coopération, Département de la réforme de l'administration, Ministère de l'économie, des finances et de la réforme de l'administration, Maroc

**Mme Nadia BERNOUSSI**, Professeure de droit constitutionnel, Université Mohammed V de Rabat, Membre de la Commission de Venise au titre du Maroc

**Mme Caroline MARTIN**, Juriste, Division de la coopération avec les Etats voisins, Commission de Venise, Conseil de l'Europe

